Le Grand — T

Théâtre
de Loire—Atlantique

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T - Théâtre de Loire-Atlantique

Compte-rendu de la séance du 15 décembre 2021 à 17h au Grand T

Membres du conseil d'administration
Etaient présents :
Manon Albert, Bigeard Myriam, Boscherel Fabrice, Bouvais Erwan, Girardot-Moitié Chloé, Le Moullec Catherine, Martineau David, Poirout Dominique, Sallé Fanny, Michel Cocottier.

Étaient représentés (pouvoir)
Bousquet Emmanuelle, Hess Erika, Danis Vincent.

Étaient excusés :
Aymeric Seassau, Alexandre Thébault.

Soit 10 présents et 3 pouvoirs / 14 membres – Quorum atteint.

Direction du Grand T :
Catherine Blondeau - directrice, Marie Belleville – directrice administrative et financière.

Assistaient également à la réunion :
Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC
Sylvie Brétéché, cheffe du service action culturelle et patrimoine, Département de Loire-Atlantique
Mireille Pinaud, directrice culture et patrimoine, Département de Loire-Atlantique

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du CA du 13 octobre 2021

Le compte-rendu du CA du 13 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Rapprochement entre le Grand T et MDLA : point d'étape

Catherine Blondeau informe les membres du conseil d'administration de l'avancée des travaux de transformation du théâtre. Une réunion a eu lieu le 10 décembre 2021 avec la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier (PDI) et la Direction de la Culture du CD44. Au cours de cette réunion, les équipes ont été informées que les entreprises ont

répondu à la majorité des lots du DCE. Cette information permet de considérer que les travaux pourront avoir lieu dans le calendrier prévu : le théâtre fermera ses portes début avril 2022, les travaux démarreront en juin 2022 pour une livraison du nouvel équipement en septembre 2024.
L'installation du « village » temporaire qui regroupera l'ensemble du personnel du Grand T près des bureaux administratifs et le déplacement des modules de billetterie vers cette parcelle se feront entre janvier et mai 2022 pour permettre un déménagement des équipes entre mai et juin 2022.
En parallèle, le Grand T et MDLA préparent activement leur entrée dans les lieux à travers des séminaires réguliers pour travailler à la mise en cohérence de leurs activités.

Dominique Poirout, annonce que le Département a diligenté une étude pour envisager l'hypothèse d'un rapprochement juridique entre MDLA et Le Grand T afin de sécuriser le projet dans tous ses aspects. Ce processus de rapprochement des deux opérateurs départementaux dans une même structure juridique doit permettre de rassurer les équipes en place et faire de cet équipement un outil au service de la politique culturelle du département. A ce titre, un cahier des charges sera rédigé et chaque partenaire sera associé à sa rédaction pour construire un pôle ambitieux et innovant dédié au spectacle vivant.

Fanny Sallé demande à ce qu'une attention soit portée à la dénomination du projet qui est bien un nouvel équipement intégrant les deux organisations que sont MDLA et Le Grand T. Ce rapprochement a une incidence sur la structure juridique des deux organisations. C'est un changement conséquent, il faudra porter une grande attention aux équipes et prendre le temps de la réflexion commune pour inventer et créer un projet culturel innovant. C'est ce travail en commun qui sera probablement l'élément clef de la réussite du projet et portera une ambition forte permettant de s'adresser à tout le territoire départemental.

Catherine Blondeau précise que pour le moment, le nom de code utilisé pour parler de ce nouvel établissement est TEMUDA pour Théâtre Musique et Danse. Ce qui permet de respecter les deux structures et de les réunir à part égale dans un projet commun.

David Martineau met en avant la chance du département d'avoir deux outils culturels opérationnels qui travaillent avec les communes de ce territoire. Avec la création de ce nouvel équipement, ce travail pourra être poussé plus loin encore et faciliter un certain nombre de coopérations. Ce projet n'est donc pas seulement un projet bâtimentaire, mais bien le fruit d'une volonté farouche de porter le spectacle vivant sur tout le territoire et au plus près de tous. C'est une perspective très alléchante.

Erwan Bouvet souscrit à ce projet. L'union doit être sereine et il est primordial qu'elle serve à renforcer le travail sur le territoire. Il propose qu'une rencontre soit organisée entre la gouvernance de MDLA et celle du Grand T pour amorcer ce travail commun.

Fanny Sallé approuve cette proposition. MDLA est une association. A son Conseil d'administration siègent également les représentants des communes adhérentes. Il sera nécessaire que les équipes de pilotage se rencontrent.

Dominique Poirout indique qu'il faudra donc prendre du temps pour travailler ce projet au cours de l'année 2022 et qu'il y aura des tours de table pour élaborer le cahier des charges dans les prochains mois.

3. Travaux de rénovation de l'atelier : point d'étape

Marie Belleville présente un état d'avancement des travaux de rénovation de l'atelier de construction de décors. Concernant le traitement des eaux pluviales, les pistes sont plutôt rassurantes aussi bien en termes de réalisation technique que de prévisions budgétaires. En revanche, nous prenons du retard sur le calendrier initial. Le budget au stade PRO n'est pas encore finalisé et les appels d'offres ne sont pas encore publiés.
Comme nous l'avions présenté lors du Conseil d'administration du 13 octobre 2021, l'opération s'annonce avec un dépassement d'au moins 300 000 euros qui s'explique par :

- L'augmentation inéluctable liée à la précision de la commande, et ce, malgré les renoncements et arbitrages successifs pour contenir cette augmentation.
- Les imprévus liés au traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

- Une révision des prix du marché.

Pour équilibrer ce budget et absorber le dépassement, une stratégie budgétaire pour l'année 2021 est proposée.
Le Grand T a bénéficié de près de 600 000 euros d'exonération de cotisations sociales et d'aides aux paiements sur l'année 2021, mesures mise en œuvre par l'État dans le cadre de la crise sanitaire. Une partie de ces aides a été affectée au maintien de l'emploi pour les plus précaires (intermittents et indépendants) et au soutien aux compagnies à travers les coproductions. La proposition faite à ce CA est d'affecter une partie de ces aides aux dépenses d'investissement liées aux travaux de l'atelier, en assumant un bénéfice 400 000 euros sur l'exercice 2021. Une fois l'impôt sur les sociétés payé (soit 26.5%), il restera environ 300 000€ qui seront versés dans la section investissement, permettant de sécuriser le plan de financement des travaux de l'atelier en diminuant d'autant le recours aux subventions publiques.

Catherine Blondeau précise que cette proposition permet d'agir en transparence et en responsabilité.

Dominique Poirout indique qu'il s'agit d'une décision importante et salue la responsabilité du Grand T dans sa recherche de solution.

David Martineau indique que beaucoup de compagnies sont en difficulté et en attente de pouvoir jouer dans les différents lieux. Si cette situation n'avait pas été anticipé sur 2021, c'est en 2022 qu'il aurait fallu arbitrer pour financer les travaux. Cette proposition préserve donc la marge artistique pour l'avenir.

Fanny Sallé demande si l'affectation d'un excédent à la section d'investissement est une opération sans difficulté technique.

Sébastien Leroy précise que réserver un bénéfice pour de l'investissement est tout à fait possible. Le Conseil d'administration d'avril 2022 gravera dans le marbre cette décision en impactant le compte 1068.

Fanny Sallé approuve cette décision de responsabilité et invite à une vigilance sur la question de l'autofinancement de ce projet. Elle souhaite être sûre que le département n'aura pas à abonder de nouveau sur ce dossier.

Cette stratégie budgétaire est approuvée à l'unanimité.

4. Budget 2021 – DM 3 et opérations de fin d'année

Marie Belleville présente les délibérations suivantes :

Approbation de l'amortissement anticipé de l'atelier de construction de décors. (Délibération 2021-13)
L'atelier de construction tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est pas complétement amorti.
Dans la mesure où l'atelier va être détruit dans le cadre des travaux, nous proposons d'amortir de façon dérogatoire l'ancien bâtiment. Ainsi, à la livraison du chantier en 2023, nous commencerons sur une base neuve à amortir le nouveau bâtiment.

Mise au vote, la délibération 2021-13 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

Approbation du transfert de propriété des modules de billetterie au Département (Délibération 2021-14)
Les modules de billetterie éco-construit en 2017 dans la perspective de pouvoir être déplacés n'ont pas trouvé leur place dans le projet architectural de Matthieu Poitevin pour le projet de rénovation du théâtre. En revanche, le département les déplacera et les recyclera pour aménager un espace de travail temporaire pour l'équipe du Grand T pendant la période des travaux. Nous proposons donc de transférer la propriété des modules de billetterie au département à titre gracieux.

Mise au vote, la délibération 2021-14 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

Débat et vote de la délibération pour le transfert des spectacles et des crédits de 2021 sur 2022. (Délibération 2021-15).
Quand les spectacles sont reportés d'une année sur l'autre en raison des confinements et les contraintes sanitaires, nous procédons au report des crédits correspondants.

Mise au vote, la délibération 2021-15 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

Présentation et vote de la DM 3 au budget 2021. (Délibération 2021-16).
Cette DM vous est soumise pour permettre de faire les opérations de dotation aux amortissements exceptionnelles relatives aux décisions prises précédemment : l'amortissement dérogatoire de l'atelier et la sortie des comptes du Grand T des modules de billetterie.

Mise au vote, la délibération 2021-16 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

5. Présentation des saisons mobiles

Catherine Blondeau présente les saisons mobiles :
Le Grand T s'engage dans deux années au minimum de saison mobiles. Une première mouture a été présentée lors du conseil d'administration du 13 octobre 2021. Elle a été retravaillée avec la direction des affaires culturelles du Département suite aux questions soulevées au précédent CA.
Aujourd'hui, il s'agit de réaffirmer ensemble les priorités du Grand T afin de s'assurer que, dans cette période de grands chamboulements, nous ne perdons de vue ni nos missions ni nos valeurs, tout en continuant à faire exister fortement l'image du Grand T sur tout le territoire départemental et la métropole.

Catherine Blondeau reprend et développe le projet tel qu'il est présenté dans la note budgétaire 2022.

1. Contraintes et opportunités

Contraintes

- Privé de sa grande salle de 850 places, Le Grand T ne sera plus en mesure d'offrir à ses spectateurs, comme par le passé, jusqu'à 100.000 billets à vendre par an. Impossible de maintenir ces niveaux de jauge (et les taux de fréquentation correspondant) avec la saison du RIPLA + les coréalisations dans des salles métropolitaines à plus petites jauges pour lesquelles les coréalisateurs se partagent les billets offerts à la vente (division par 2 ou 3 du nombre de billets affichés). L'activité "visible" du Grand T va donner l'impression de diminuer drastiquement.
- Plus de plateaux, mais plus non plus de jardin, de restaurant, de librairie, de salles de formation / médiation. L'enjeu pour Le Grand T dans cette période est de continuer à exister dans l'imagination de tous ceux qui le connaissent aujourd'hui sans être associé à un lieu où l'on se rend, où l'on a ses habitudes, où l'on est bien accueilli, etc.

Opportunités

- « Libéré » temporairement de sa grande salle de 850 places, Le Grand T pourra explorer d'autres manières d'entrer en relation avec le territoire, avec ses partenaires, avec les spectateurs.
- Soulagée de l'intensité permanente que représente la gestion d'un équipement, l'équipe du Grand T pourra se consacrer à d'autres tâches : renforcer la relation avec les partenaires sur le territoire, inventer des projets dans l'espace public et naturel, explorer de nouvelles pistes avec Musique et Danse en Loire-Atlantique, expérimenter des terrains inédits.
- Avec une baisse de jauge assumée sur la métropole, Le Grand T aura l'opportunité de mettre mieux en valeur toutes les activités "citoyennes" qu'il conduit partout sur le territoire et qui ne se traduisent pas nécessairement par des places vendues (formation des enseignants et des élèves, projets dans les quartiers QPV, participation aux PCT, projets de médiation). L'occasion aussi de travailler sur les indicateurs "qualitatifs" de son activité.

- A partir de 2023, l'équipe du Grand T devra consacrer une importante partie de son temps à préparer l'entrée dans le nouveau site (horizon 2025), et tout ce que cela implique : travail sur le rapprochement avec Musique et Danse en Loire-Atlantique, réflexion conjointe sur les usages du lieu, préparation du programme d'activités à Nantes et dans le Département pour 25-26.

2. Les priorités et les valeurs :

- Maintenir une relation **de qualité** avec toutes les parties prenantes du Grand T : les artistes, les salles partenaires dans les communes et EPCI du territoire, les salles partenaires de la métropole, les élus des collectivités qui le soutiennent, les enseignants et leurs élèves, les acteurs du champ social, les associations et autres partenaires, et bien entendu les spectateurs. Bref, rester pour tous « le théâtre de la relation » et rendre visible le travail fait par Le Grand T même avec beaucoup moins de billets à vendre sur la métropole.
- Mettre l'accent sur l'activité du Grand T sur l'ensemble du territoire départemental tout en maintenant le lien avec les spectateurs de la métropole. Faire circuler les spectateurs nantais vers les communes du Département
- Maintenir prioritairement les activités en relation avec la politique culturelle du Département (Animation du territoire, Éducation artistique et culturelle, Culture et solidarité)
- Faire systématiquement une place aux artistes du territoire, pour la coproduction et la diffusion, dans tous les segments de l'activité (grands projets, RIPLA, jeunesse, coréalisations, solidarité)
- Garder le cap de nos valeurs de parité et de diversité dans tous les segments de l'activité.
- Maintenir une activité intéressante et motivante pour l'équipe permanente, maintenir le mieux possible l'emploi des techniciens intermittents, mettre en place un important plan de formation pour le personnel permanent,

3. L'architecture

<u>Une présence intensifiée sur le territoire de la Loire-Atlantique</u>

- Maintenir l'activité de diffusion qui se déploie sur le territoire départemental en coopération avec le réseau RIPLA (tournée de spectacles, T au Théâtre, Passerelles)
- Imaginer avec les opérateurs du réseau RIPLA et/ou les coordinateurs des PCT des projets supplémentaires à déployer le temps des saisons mobiles : événements, expériences mêlant tourisme et spectacle, arts et savoirs, etc.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'envergure avec des communautés de communes entrées dans la démarche de Projet Culturel de Territoire portée par le CD44
    - Pour 22-23, un projet est déjà en cours de construction avec le territoire de la communauté de communes Clisson, Sèvres et Maine Agglo. Une première rencontre a eu lieu avec les élus en octobre 21. Les services sont au travail ensemble pour esquisser à grands traits un projet qui sera présenté aux élus réunis en assemblée et pourrait aboutir à l'organisation d'un Temps fort dans un lieu du territoire au printemps 23.

<u>Une offre réduite et des arbitrages assumés sur la métropole</u>

- Assumer une baisse de 60% de la billetterie offerte à la jauge sur la métropole
- Mettre l'accent sur l'EAC avec *Libre Cours*, Temps fort de spectacles itinérants dans les collèges et lycées organisé en coopération avec le TU-Nantes.
- Mettre l'accent sur les projets artistiques et culturels relevant de la solidarité, via le déploiement des jumelages dans les quartiers QPV, en coopération avec la DRAC des Pays de la Loire.
- Maintenir une offre de spectacles à voir en salle, construite en coréalisation dans les salles des partenaires historiques (lieu unique, TU-Nantes, Soufflerie-Rezé, ONYX Saint-Herblain, Stereolux, Angers-Nantes Opéra à Graslin, CCN), dans des salles municipales de la métropole spécialement sollicitées (La Fleuriaye à Carquefou, Le Pianocktail à Bouguenais, L'espace culturel Capellia à La Chapelle Sur Erdre, le théâtre Francine Vasse à Nantes)
- Maintenir une offre de spectacles visibles sous chapiteau, qu'on implante dans les lieux historiques (Parc des Chantiers) ou sur de nouveaux sites à explorer, notamment dans le cadre du nouveau festival de cirque de Saint-Herblain ou dans le cadre de partenariats avec d'autres communes

Des grands projets hors les murs dont Le Grand T est seul opérateur

- Rythmer la saison autour de grands projets transversaux, à Nantes ou en Loire-Atlantique, qui permettent de faire exister Le Grand T sur le territoire et dans l'imagination des spectateurs même sans le site historique du Grand T.
- L'occasion de maintenir le lien avec les spectateurs de la métropole autrement que par une offre de billetterie en salle, et de les faire circuler vers une offre proposée dans les communes du CD44
- L'occasion de concevoir, avec la direction technique, le scénographe associé du Grand T et l'atelier de décor, des éléments de scénographie mobile (gradin, billetterie, bar, etc.) faciles à déployer qui nous permettent d'investir facilement des lieux non-dédiés pour les transformer en théâtre éphémère. Cette scénographie mobile, récurrente dans les divers grands événements, facilite l'identification du Grand T comme organisateur, d'un événement sur l'autre.

Une période propice à l'expérimentation

- Confier à une « brigade » d'autrices et d'auteurs un projet de récit de la transformation du lieu qui prendra des formes diverses pendant les 3 années hors les murs : c'est le projet Autrices-Autruches piloté par Anaïs Allais
- Organiser régulièrement des temps de réflexion/création autour de questions de société qui interrogent notre « monde en transition », en mettant en présence sur scène, dans l'espace public, dans des lieux de conférence ou dans le cadre du podcast « Ce qui nous arrive » des artistes, des chercheurs, et la société civile.
- Identifier des partenaires pour construire ou participer à un projet du programme Europe créative, autour des lieux en transition, des questions d'éco-responsabilité, etc.

4. Les missions de service public du Grand T au cœur des saisons mobiles

Maintenir la haute ambition de l'Éducation Artistique et Culturelle malgré la baisse de jauge

- Maintien dans leur intégralité des dispositifs départementaux en coopération avec le RIPLA
- Maintenir le principe des dispositifs EAC sur la métropole via des coréalisations ou des prêts de salle (Théâtre Francine Vasse). Pour faire face à la baisse de jauge, réduire l'offre en quantité (une venue au spectacle par an pendant la période plutôt que 2 ou 3), tout en essayant maintenir le nombre d'établissements /classes partenaires.
- Cette approche permet aussi de construire des parcours éducatifs en coopération avec d'autres institutions culturelles métropolitaines (cf Château des Ducs, Musée d'Arts). Donc de construire l'offre à destination des établissements scolaires de la métropole avec les institutions culturelles de la Métropole.
- Libre Cours comme réponse partielle à la baisse de jauge offerte en salle
- Diversifier les activités proposées aux enseignants en incluant des activités destinées aux élèves dans les grands projets transversaux, qui ne soit pas forcément des venues au spectacle.

Culture et Solidarité dans les saisons mobiles

- Finir en beauté le jumelage avec le quartier de la Bottière - Pin Sec en organisant, le 8 juillet 22, une édition spéciale de *Soir de fête*. Puis maintenir et diversifier la relation dans le temps, en faisant varier son intensité mais sans l'interrompre.
- Parallèlement, faire connaissance avec les acteurs et les habitants du quartier Halvêque, tisser des liens entre les deux quartiers, et imaginer des premières réalisations pour la saison 22-23
- Veiller à maintenir les liens avec la diversité des acteurs du champ social (handicap, enfance, etc.)
- En s'appuyant sur l'expérience de MDLA, bâtir une offre artistique pour les EHPAD du territoire
- Solidarité internationale : poursuivre le projet de formation aux métiers de la régie technique engagé en 2020 avec les festivals *Les Récréâtrales* (Ouagadougou - Burkina Faso) et Kinani (Maputo-Mozambique) à l'occasion de la saison *Africa 2020*. Organiser sur 22 et 23 l'acheminement de matériel puis 2 sessions de formation dans les pays concernés à l'occasion de la tenue de leurs festivals : octobre 22 pour Ouaga, novembre 23 pour Maputo.

Les pratiques amateurs dans les saisons mobiles

- Maintenir une offre réduite de stages dans des lieux prêtés par les partenaires (théâtre Francine Vasse)
- Inclure un volet « pratiques amateurs » dans les grands événements

Dominique Poirout constate que ce contexte oblige à inventer de nouvelles propositions. Ces projets offrent une grande lisibilité et permettent de faire connaître le Grand T au-delà de l'agglomération Nantaise.

Catherine Le Moullec partage son enthousiasme pour ce temps d'innovation. Le travail de l'équipe technique pour investir d'autres lieux et le savoir-faire développé pendant les saisons mobiles serviront, à n'en pas douter, la suite du projet dans le théâtre rénové et le jardin repensé. En termes d'éducation artistique et culturelle, cette période offre de multiples opportunités pour travailler avec de nouveaux partenaires.

David Martineau pointe le fait que beaucoup de structures culturelles auraient fait le choix de fermer pendant les travaux ou aurait demandé un théâtre temporaire à 2 ou 3 millions d'euros. On peut être fier de cette proposition qui consiste à poursuivre l'activité avec une économie de moyens. Nous l'avons constaté avec la crise sanitaire, si nous lâchons le lien avec les spectateurs, nous perdons très vite le bénéfice des politiques publiques mises en œuvre autour du spectacle vivant. Ce projet est équilibré, on y trouve pour 1/3 la poursuite du travail avec les Nantais en partenariat avec d'autres salles, pour 1/3 une attention vers les publics et les territoires et pour 1/3 une attention aux artistes et compagnies du territoire.
David Martineau salue l'effort et note qu'en parallèle, l'équipe devra travailler à la construction d'un projet commun avec MDLA.

Fanny Sallé apporte toute son attention et son soutien aux équipes qui seront mises à l'épreuve dans cet environnement complexe et un agenda très chargé. C'est une période de grand changement à envisager avec la force créatrice du Grand T. Fanny Sallé félicite l'équipe du Grand T pour cette préparation et pour l'ouverture à l'internationale et aux projets européens.

Chloé Girardot-Moitié salue l'éventualité d'un futur partenariat avec le Shift project qui a mené une étude très complète sur la décarbonation dans le secteur culturel et qui apportera une grande expertise pour identifier tous les axes d'actions et construire des perspectives avec les parties prenantes.

Catherine Blondeau précise que ce projet européen devait être porté par le TNS. Mais Stanislas Norday ne renouvelle pas son mandat à la direction du TNS. Le projet européen n'avait donc plus de pilote. Le Grand T est repéré pour ses actions pour améliorer sa responsabilité sociétale et environnementale. Pour le moment, nous en sommes au stade de l'analyse du projet, nous évaluons la possibilité de le mener et de le modifier pour y apporter notre touche. La présence du Shift Project dans ce projet est un gage de sérieux. Leur rôle sera de former les équipes et de doter les structures d'outils d'analyse de nos pratiques pour améliorer notre impact aussi bien au niveau des créations artistiques que de notre fonctionnement. Il faut encore évaluer si l'équipe du Grand T peut absorber la charge de travail inhérente au pilotage d'un projet européen, dans une période où elle est déjà très sollicitée sur des grandes questions stratégiques.
Par ailleurs, Le Grand T poursuit ses échanges avec les partenaires africains.

6. Débat et vote du budget 2022 et de la grille salariale 2022. (Délibération 2021-17).

Marie Belleville aborde le volet économique et budgétaire en rappelant que les orientations se doivent de prendre en compte un contexte de pandémie rendant incertaines les prévisions de fréquentation. Le démarrage des travaux et un déménagement. L'amplification d'une activité hors-les-murs amorcée partiellement dès la saison 2021/22.

Le coût prévisionnel du fonctionnement 2022 prend en compte les réductions de charges du deuxième semestre 2022 pour un bâtiment mis à l'arrêt, ainsi que les coûts afférents aux aménagements et au déménagement des services regroupés en « village » autour des locaux du 68. Ces prévisions demandent à être affinées au fur et à mesure de l'avancée de ces dossiers, notamment pour les postes :

- Abonnements et consommation de fluides (électricité, eau, gaz, réseau de chaleur.)
- Contrats de maintenance et opération d'entretien des bâtiments
- Entretien des espaces verts

- Aménagements de locaux provisoires
- Déménagements des matériels et des équipes
- Location d'un espace temporaire pour l'atelier

La masse salariale est stabilisée avec 45 postes permanents et tient compte de la négociation annuelle des salaires et des conditions de travail menée à l'automne avec les instances représentatives du personnel (CSE).

Par ailleurs, parmi les 45 postes permanents, un poste a été titularisé : Louise Jansen, responsable administrative, arrivée en 2019 pour le remplacement congés maternité de Géraldine Creamer, et prolongée en CDD, suite au changement de service de Géraldine Creamer qui a rejoint la direction technique. Son poste est maintenant confirmé en CDI.

Les charges et les recettes d'activité prennent en compte :
- Un premier semestre hybride avec beaucoup de coréalisations et encore un lieu à disposition et un second semestre 2022 qui inaugure le début des saisons mobiles.
- Les incertitudes en termes de recettes de billetterie liées à la crise sanitaire, l'absence de salle et des événements gratuits.
- Un Club entreprise en hibernation.

Catherine Blondeau précise que le Club entreprise va rester un peu en sommeil pendant cette période sans bâtiment fixe. L'enjeu est de continuer à intéresser les membres à certaines actions proposées par le Grand T pour maintenir un lien pendant cette période intermédiaire. Le Grand T réfléchira à relancer une dynamique forte au moment de l'entrée dans le nouvel équipement.

Marie Belleville ajoute que les changements que nous avons évoqués précédemment induisent un changement complet du cadre budgétaire ce qui rendra les comparaisons difficiles entre les années et nécessitera de revisiter nos indicateurs pour rendre lisible l'activité du Grand T

Mise au vote, la délibération 2021-17 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

7. Délibération autorisant la direction de l'établissement à engager une procédure d'avis à publicité suite à la manifestation d'intérêt spontanée de COWATT. (Délibération 2021-12).

Marie Belleville indique que le Grand T a reçu un courrier le 20 août 2021 d'un collectif de citoyens et citoyennes nantais regroupés au sein de Cowatt pour mettre des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'atelier de construction de décors. Cette délibération vise à autoriser la direction du Grand T à engager une procédure d'avis de publicité suite à manifestation d'intérêt spontanée, en vue d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier de construction de décors rénové et à l'issue de cette procédure, de conclure un titre d'occupation du domaine public afférent à la production d'électricité photovoltaïque.

Chloé Girardot-Moitié indique qu'elle connaît bien ce groupement de citoyens COWATT qui permet d'accélérer la production d'énergie verte. Elle se dit fière que Cowatt trouve une place dans le projet du Grand T.

Fanny Sallé remarque que beaucoup de choses sont portées par le Grand T et le futur TEMUDA, mais elle s'interroge sur la place du photovoltaïque dans le nouvel équipement.

Catherine Blondeau explique que pour le nouvel équipement l'accent a été mis sur la question du réemploi. C'est une autre façon d'affirmer notre dimension Eco-responsable. Les lots de réemploi sont plus chers, faute d'incitation légale forte et pour ce projet, nous ne pouvions pas nous permettre d'être plus cher partout. Il fallait choisir un domaine pour faire avancer les dossiers. C'est une gymnastique complexe en termes de sécurité, assurance… l'appareil légal n'est pas prêt.

Mireille Pinaud ajoute que les toitures du théâtre ne peuvent pas supporter trop de charges supplémentaires. Il n'était donc pas possible d'y ajouter des panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, le travail autour du jardin est un autre aspect du projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale.

Mise au vote, la délibération 2021-12 est adoptée à l'unanimité des 10 membres du conseil d'administration présents.

8. Questions diverses

Catherine Blondeau présente les prochains rendez-vous artistiques et invitent les membres du CA à se signaler pour leur venue à ces spectacles.

9. Dates des prochains CA en 2021 (avril, octobre et décembre)

Le prochain CA initialement prévu le 27 avril 2022 à 18h se déroulera finalement le mardi 10 mai 2022 à 17h30.
A l'ordre du jour du CA

- Rapport d'activité 2021
- Approbation des comptes 2021
- DM1 2022